

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES** COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

Nombre de Conseillers

н	En exercice	6
=	Présents	4
н	Votants	4
=	Absents	2
	Exclus	0

Etaient présents :

- **ARGENTI Alexis**
- **BALDINI Murielle**
- **CORSO Scylia absente** non excusée.
- **BALDINI Murielle**
- **BARRIERE** Joël
- **GUILLEMETTE Thierry**
- **MIRONNEAU** Nathalie absente non excusée.

EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28-10-2025 L'an deux mille vingt-cinq, à 16h00

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Monsieur BARRIERE Joël a été nommée secrétaire de séance.

Date de Convocation: 24-10-2025 Date d'affichage:24-10-2025

Objet: D-2025-10-02: DCA2024- Changement de projet - concernant le dossier n°94-4273:

Suite à une double obtention de financement concernant le dossier n°94-4273 sur mes démarches 06 – La Commune de la Roque -en-Provence sollicite le Département, afin de pouvoir changer la destination des projets, et de pouvoir conserver la dotation.

A savoir que la dotation affectée est de 10 000.00 €uros, le Conseil Municipal a de nouveau délibéré et opté si-possible pour deux projets différents :

1-La pose d'un Columbarium de 18 casiers sur le cimetière de la Commune de la Roque-en-Provence.

2-La réhabilitation de l'éclairage intérieur de l'Eglise Sainte Pétronille

Pour un montant totyal de 14 369.29 HT

- DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES 10 000.00 €
- PART COMMUNAL 4 369.99 €UROS

Après en avoir délibéré le conseil municipal vote à l'UNANIMITE le changement de destination concernant le dossier n° 94-4273 de la dotation cantonal 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus AR Prefecture

006-2106 Actemend a exécutoire describ envoicen-Préfecture des Alpes-Maritimes

Reçu le 29/10/2025

